

# Info.pl@ine



N° 482 – 25 septembre 2013 – 4 pages

Attention aux risques limaces et altises

Dates et densités de semis

## ACTUALITES CULTURES

**COLZA** (stade : de 1 à 5 feuilles)

### ✓ Ravageurs :

**Limaces** : Risque moyen, même si les conditions climatiques sont ensoleillées en journée, le sol reste humide et la présence de limaces est encore observée avec quelques dégâts foliaires. Continuer la surveillance des parcelles jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- Seuil d'intervention : 1 à 2 limaces/m<sup>2</sup> avec présence de dégâts sur feuilles.
- Produits utilisables : SLUXX 7 kg/ha, LENTILLES ANTILIMACES 3 % 3 kg/ha, MESUROL PRO 3 kg/ha.

**Altises des crucifères et altises d'hiver (petites altises et grosses altises)** : Risque moyen, des dégâts sont toujours observés en plaine mais sans dépasser le seuil de nuisibilité. Maintenir la surveillance jusqu'au stade 4 feuilles et surtout dans les parcelles qui ont levé récemment.

- Seuil d'intervention: 8 pieds sur 10 avec morsures.
- Pas d'intervention à prévoir à ce jour.

**Pucerons verts** : Risque faible, selon le BSV, peu de parcelles font l'objet d'observation de pucerons en plaine. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

- Seuil d'intervention : 20 % des pieds porteurs de pucerons verts.

**Tenthredes de la rave** : Risque moyen, les premières larves commencent à être observées mais sans dépasser le seuil de nuisibilité pour le moment. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles.

- Seuil d'intervention : 25 % de surface foliaire détruite au minimum.

### ✓ Antigraminées foliaires

Comme souvent, la présence de repousses de céréales dans les colzas est parfois importante, en particulier sur les andains de menues pailles, où l'on peut retrouver également du vulpins et/ou du ray-grass.

Si vous pensez que cette concurrence peut être forte et en l'absence de résistances aux fops et/ou dimes, il faut à ce jour privilégier les foliaires pour intervenir plus rapidement. En cas de résistance, un antigraminée racinaire à appliquer plus tard sera indispensable.

➤ **Les antigraminées spécifiques foliaires** sont à utilisés en conditions poussantes (températures, hygrométrie > 70 %), à partir du stade 1 feuille du colza et avant un développement trop important du colza, pour éviter l'effet parapluie. Ils sont applicables sur les graminées entre les stades 3 feuilles et début montaison, quel que soit le stade du colza. Attention, pas d'efficacité des antigraminées foliaires sur vulpie.

➤ **Produits utilisables** : TARGA D+ 0,3 à 0,5 l/ha ; PILOT 0,5-0,6 l/ha ; OGIVE 0,4-0,5 l/ha ; FOLY R 0,5 l/ha...

Conditions d'utilisations : Traitement possible avec un antigraminée dès 3-4°C mais préférable à partir de 8-10°C, absence de vent et hygrométrie > 70 %. Eviter les stress climatiques dans les 5 jours qui suivent l'application (amplitudes thermiques, sécheresse). Délai avant la pluie 1 à 2 heures.

Ces conseils sont basés sur les observations de début de semaine effectués par les conseillers du pôle Agronomie-Environnement de la Chambre d'Agriculture 77 et le Bulletin de Santé du Végétal Ile-de-France n° 31 du 24 septembre 2013. Sont concernés par la prescription, les agriculteurs du département de Seine-et-Marne. Si aucune lutte alternative n'est mentionnée, cela signifie qu'elle est inappropriée. Les caractéristiques des produits cités peuvent être retrouvées dans les Info.pl@ine N° 440 à N° 447 ou sur le site e-phy du ministère de l'agriculture. <http://e-phy.agriculture.gouv.fr>. Lire attentivement l'étiquette des produits utilisés. La gestion des produits phytosanitaires doit se réaliser dans le cadre des bonnes pratiques agricoles (voir Info.pl@ine n° 479).

## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### SEMIS des CEREALES

#### ✓ Date et densité de semis du blé

Les plages optimales de semis permettent d'éviter les gels d'épis en sortie d'hiver (comme en février 2012) ou un stress thermique ou hydrique pendant la phase de remplissage du grain.

Il est fondamental de respecter ces périodes de semis calées en fonction du rythme de développement de chaque variété pour réduire ces risques climatiques et permettre à la variété d'exprimer tout son potentiel.

L'organisation des chantiers de semis, les aléas climatiques ou le stress d'un aléa à venir conduisent régulièrement à des semis en dehors des périodes optimales avec, en particulier, des semis trop précoces.

Eviter les semis trop précoces permet de bénéficier d'intérêts technico-économiques qui ne sont pas négligeables :

- réduction des risques piétin-verse, oïdium et septoriose, donc moins de fongicides ;
- réduction du salissement des parcelles : les vulpins et ray-grass lèvent principalement la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'octobre, donc baisse du coût du programme herbicides et plus grande satisfaction du désherbage ;
- réduction du risque pucerons d'automne et cicadelles donc moins d'insecticides.

#### Dates de semis optimales pour quelques variétés (source Arvalis, CA77)

1er-oct	5-oct	10-oct	15-oct	20-oct	25-oct	1er-nov	5-nov	10-nov
AMBITON, LEAR								
ALLEZ-Y, BAROK, BOREGAR, DIDEROT, HYBERY, HYTECK, SELEKT, THALYS, TRAPEZ								
	BERMUDE, BERGAMO, GLASGOW, KORELI, OXEBO, ROSARIO, TOBAK							
	TOISONDOR, AS DE CŒUR							
	ARKEOS, LAURIER, MERCATO, SOKAL							
		EXPERT, SCOR, SOGOOD						
		CHEVRON, DINOSOR, HYFI, INSTINCT, TERROIR						
		ALIXAN, CAPHORN, COMPIL, HEKTO, KARILLON, NUCLEO, ORVANTIS, PAKITO, PREMIO, PREVERT, SWEET, SY TOLBIAC, RONSARD, RUBISKO						
		APACHE, ARLEQUIN, AEROBIC, EUCLIDE, HYSUN, ILLICO						
			ATTLAS, BAGOU, CAMPERO, CELLULE, FOLKLOR					
			ALIGATOR, ALTIGO, AREZZO, ASCOTT, GONCOURT, HYSTAR, MUSIK, OREGRAIN, SY MOISSON, TREMIE					
			ACCROC, ADHOC, SCIPION					
					AUBUSSON, PALEDOR			
					COURTOT, GALIBIER, GALOPAIN, GARCIA, HYXTRA			

**Remarque :** en blé sur blé, choisir une variété qui peut être semée après le 25 octobre, plutôt précoce à maturité, afin d'éviter le piétin échaudage et ses dégâts.

**La densité de semis :** elle se décide en fonction du type de sol, de la période et des conditions de semis.

Par ailleurs, il est important de **raisonner en nombre de grains/m<sup>2</sup> et non pas en kilogramme**.

→ Pour 200 grains/m<sup>2</sup>, un écart de 10 g du PMG entraîne une différence de 20 kg/ha !

## Densités de semis (grains/m<sup>2</sup>) du blé tendre d'hiver pour les lignées en fonction des types de sol

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	180-220	200-240
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-250	240-280
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	250-300	280-330
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	240-280	280-330
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	280-330	290-340

**Attention** : pour les variétés hybrides : 150 grains/m<sup>2</sup>.

## ✓ Date et densité de semis des orges d'hiver-escourgeons

L'orge d'hiver est plus sensible au froid que le blé tendre d'hiver. Elle supporte moins bien que le blé des conditions humides au semis. Semer tôt permet d'avoir un faible risque de gel au stade coléoptile (à la levée) qui est le stade le plus sensible au froid ; exception faite des variétés précoces. Pour ces dernières, un semis trop précoce les expose à un risque de gel d'épis en sortie hiver, au début de la montaison ; l'objectif étant d'atteindre le stade épi 1 cm après les dernières gelées.

### Dates de semis optimales pour quelques variétés

Dès le 1 <sup>er</sup> octobre	Dès le 5 octobre	Dès le 10 octobre
Vanessa, VOLUME, KWS Cassia	AZUREL, CASINO, ESCADRE, EMOTION, ETINCEL, GIGGA, ISOCEL, Salamandre, SY BAMBOO, TATOO	ABONDANCE, ARTURIO, CAMPAGNE, CERVOISE, CHAMPIE, ESTEREL,

## Densités de semis (grains/m<sup>2</sup>) Escourgeon et Orge à 2 rangs dans les sols de Seine-et-Marne

source : CA 77 (classification des sols), Arvalis

	Escourgeon Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre		Orge à 2 rangs Semis du 1 <sup>er</sup> au 20 octobre	
	bonnes conditions	préparation difficile	bonnes conditions	préparation difficile
Limons et Limons argileux sains profonds et semi-profonds Argilo-calcaires semi profonds Limons calcaires profonds et semi profonds	170-200	180-220	200-240	220-250
Limons battants assez sains très profonds à semi-profonds Sables limoneux sains	220-230	220-250	250-280	280-300
Sols humides pendant l'hiver Limons battants "humides" peu profonds à semi-profonds Limons argileux ou sableux engorgés Argiles limoneuses, Argiles	220-280	semer une autre culture	280-330	semer une autre culture
Sols séchants (sols sableux, sols superficiels)	220-250	250-300	250-300	300-350
Sols séchants et caillouteux (argilo-calcaires superficiels, limons calcaires superficiels...)	250-300	280-300	300-350	320-350

## ✓ Cas particulier de l'ergot des céréales

Lors de la dernière récolte, beaucoup de parcelles ont été touchées par de l'ergot. L'hiver froid et le printemps humide, ont favorisé le développement du champignon cette année. Certains lots sont aujourd'hui non commercialisables et consignés dans les silos des organismes stockeurs. Pour une céréale destinée à la consommation animale, la présence de sclérotés ne doit pas dépasser 1 g/kg. En alimentation humaine, le seuil est de 0,5 g/kg (= entre 10 et 18 sclérotés dans un kilo de grains). C'est également ce seuil de 0,5 g/kg qui est retenu pour l'achat et la vente de blé et de blé dur.



Sclérote d'ergot dans un lot de blé.  
(Source : internet)

**Il est donc important de mettre en œuvre des mesures agronomiques appropriées pour éviter la propagation de la maladie en 2014 et les années suivantes.**

### ➤ Préconisations agronomiques :

Sur les parcelles « touchées » par l'ergot en 2013, les conseils agronomiques à mettre impérativement en œuvre pour la campagne 2013-2014 sont les suivants :

- ✓ **Enfouir les résidus de culture** et donc les sclérotés tombés au sol par un labour pour l'implantation de la culture suivante afin d'empêcher la germination des sclérotés,
- ✓ **Utiliser des semences certifiées** (les semences fermières sont plus à risque du fait d'un triage moins strict), aucun traitement de semence fongique ne présente d'activité significative sur l'ergot;
- ✓ **Eviter de revenir avec une céréale à paille** pour la campagne 2013/2014.
- ✓ **Lutter efficacement contre les graminées** présentes dans et en bordure de parcelle ; en effet celles-ci sont des plantes hôte de l'ergot et facilitent sa dissémination. Cela implique :
  - un soin tout particulier apporté à la lutte contre les graminées adventices
  - un fauchage avant floraison des graminées et des bandes enherbées en bordure de champ ;

Attention : A elle seule, la culture contribue pour 45% des contaminations, et les variations pédo-climatiques pour 38 %. La culture et le climat expliquent donc 80 % des contaminations (essai Arvalis).

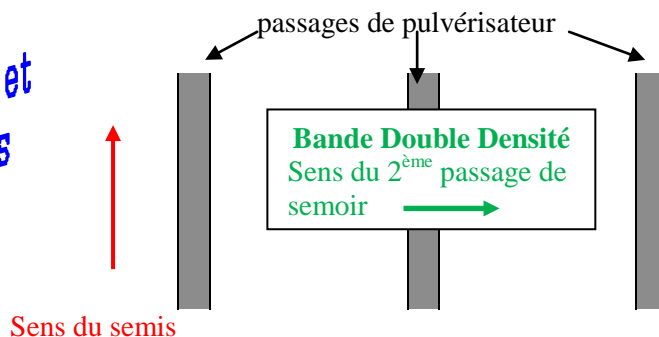
## RAPPEL REGLEMENTAIRES

### LA BANDE DOUBLE DENSITE : UNE OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Le 4<sup>ème</sup> programme Directive nitrates oblige à semer une bande double densité pour chaque précédent de plus de 10 ha. Au printemps, cette zone manifesterait une « faim d'azote » par un jaunissement avant le reste de la parcelle. A l'observation de ce changement de couleur, vous disposerez de 8 à 15 jours pour réaliser le 1<sup>er</sup> apport d'azote. En moyenne, cette méthode permet de retarder de 20 jours la date du 1<sup>er</sup> apport et augmente ainsi l'efficacité de ce 1<sup>er</sup> apport. En effet, plus l'apport est précoce, moins il est efficace.

➤ **Mise en place** : Sur une largeur de pulvérisateur, faire un 2<sup>ème</sup> passage de semoir (en relevant les outils de travail du sol pour ne pas enfouir le premier semis) après le semis de la parcelle. « Ouvrir » un peu plus le semoir de façon à obtenir une réelle double densité.

*Eviter les fourrières et les zones compactées*



L'équipe de rédaction d'Info.pl@ine du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine  
E-mail : [agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr](mailto:agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr) – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
avec le concours financier du Conseil Régional Ile-de-France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.  
La Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne est agréée par le ministère en charge de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762,  
dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. **Toute rediffusion et reproduction interdites**



**Ile de France**